

formalites.entreprises.gouv.fr

Le guichet unique pour les déclarations de création, de modification, de dépôt de document et de cessation d'entreprise

Bienvenue sur le site des formalités d'entreprises !

Ce site vous fournira toutes les informations utiles pour préparer la déclaration de vos formalités en toute sérénité. Au fil des rubriques dans le menu [S'informer](#), vous découvrirez les différentes étapes à suivre, les éléments qui vous seront demandés et les coordonnées des contacts qui pourront vous assister dans votre démarche. Toutes ces informations sont en libre accès, sans nécessité de création de compte.

Quand vous serez prêt à réaliser vos formalités, cliquez sur [Déclarer](#). Il vous sera alors demandé de créer un compte pour vous identifier et accéder à l'environnement sécurisé de dépôt mis en place par l'INPI.

Une fois vos formalités déclarées, vous pourrez suivre l'avancement du traitement de votre demande en cliquant sur [Suivre](#) pour accéder à votre espace personnalisé.

Bonne navigation, laissez-vous guider !

entreprendre.service-public.fr **gouvernement.fr** **entreprises.gouv.fr** **INPI.fr**

[INPI](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Données personnelles](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Plan du site](#) [FAQ](#) [Nous contacter](#)
